



La Lettre

de Monica MICHEL, Députée de la 16^{ème} circonscription des Bouches-du-Rhône

Arles, Istres Nord, Miramas, Tarascon, Saint Martin de Crau, Fontvieille, Saint Etienne du Grès, Saintes Maries de la Mer, Boulbon, Mas-Blanc-les-Alpilles, Saint-Pierre-de-Mézoargues



« Montrons que la France est d'abord le pays de l'intelligence et reste celui de la liberté. Il faut tenir bon, ensemble ! »

Mesdames, Messieurs,

Dans un contexte particulièrement difficile, notre pays fait face simultanément à trois fronts : sanitaire, économique et sécuritaire. La situation sanitaire est grave car partout en Europe, l'épidémie de Covid19 ne recule pas et nous promet un combat permanent pendant de nombreux mois. Le gouvernement s'est coordonné avec nos voisins européens pour prendre des mesures communes et endiguer le virus. Comme vous, j'aurais souhaité qu'il y ait une autre voie que l'isolement. Malheureusement il n'y en a pas, en tout cas aucune qui n'entraîne pas la mort de dizaines de milliers de Français.

J'appelle donc chacun à respecter plus que jamais ce nouveau confinement et les gestes barrières, partout et tout le temps. J'appelle surtout chacun à comprendre et à expliquer, à partager, le fait que se protéger c'est aussi protéger les autres, vos proches comme toutes celles et ceux que vous rencontrez.

Mais le confinement n'est pas notre unique horizon. Le front économique doit tenir et l'État y met les moyens : aucun autre gouvernement n'a fait autant pour protéger et soutenir l'économie. Surtout pour soutenir les travailleurs salariés et les indépendants, et leur éviter l'appauvrissement ou même la misère qui frappe dans des pays voisins. Nous continuons à travailler, autant que faire se peut, nos enfants continuent d'apprendre. Il faut saluer l'immense courage de nos soignants, mobilisés par le nombre de malades mais qui tiennent malgré tout. La solidarité du monde culturel, la résilience de nos commerçants et de nos restaurateurs également. Ne les oublions pas, consommateurs locaux ! Il existe des solutions (commande à distance, retrait hors du magasin, livraison à domicile...), je vous encourage de tout cœur à les utiliser pour soutenir notre économie locale, nos emplois. Il y a enfin le front sécuritaire avec des attentats ignobles et des postures indécentes. Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie assassiné parce qu'il enseignait la morale civique républicaine qui impose la liberté de pensée et d'expression.

Nos voisins Niçois encore durement éprouvés aussi. Notre République est celle de l'esprit des Lumières, de la réflexion critique et de la tolérance qui ont forgé l'esprit national qui s'est illustré chaque fois que la patrie est en danger. Il ne faut absolument rien céder au fanatisme qui toujours s'accroît à l'ignorance et la peur. Nos lois, notre histoire et notre mode de vie ont été conçus et sont portés pour tous et par tous. Nous ne renoncerons à rien de notre mode de vie et de notre République, et nous renforcerons Nos lois au parlement. Nos forces de l'ordre sont déjà partout où cela est nécessaire, mais ce sera renforcé et je le assure de mon soutien actif. Cette triple crise met à l'épreuve notre unité. Sa gestion par les pouvoirs publics est extrêmement difficile car il faut faire face à des situations souvent imprévisibles, quoiqu'en disent les politiciens et les causeurs. Dans ces conditions jamais vues, je veux saluer l'équipe gouvernementale, qui travaille jour et nuit. Restons solidaires, faisons preuve de résilience et de patience. Montrons que la France est d'abord le pays de l'intelligence et reste celui de la liberté. Il faut tenir bon, ensemble !

Mon action au quotidien

Retrouvez toutes dernières informations sur mes actions menées pour notre circonscription en **page 2**.

Écho de l'Économie

Retrouvez dans cette rubrique les dernières mesures pour soutenir l'Économie et nos entreprises en **page 3**.

Informations locales

Retrouvez l'actualité locale en **page 4**.

Mobilisés à vos côtés

Les coordonnées de mon équipe en **page 5**.



Liens utiles :

C.P.A.M : [en cliquant ici](#)

C.A.F : [en cliquant ici](#)

Mon action au quotidien



Action Cœur de ville : J'interroge Jacqueline GOURAULT sur la prolongation du dispositif et sur la possibilité d'y accorder des crédits supplémentaires

Dès 2017, j'ai personnellement soutenu auprès du Gouvernement les dossiers de candidature des communes de notre circonscription. Ce qui a permis à la Ville d'Arles et celle de Tarascon d'être parmi les 222 collectivités bénéficiant de ce plan d'investissement public d'ampleur. À travers ce plan, l'État joue un rôle de facilitateur pour permettre aux territoires de développer leurs propres projets. Pour ce faire, cinq milliards d'euros ont été mobilisés à l'échelle nationale sur cinq ans, dont 1 milliard d'euros de la Caisse des dépôts en fonds propres, 700 millions d'euros de prêts, 1,5 milliard d'euros d'Action logement et 1,2 milliard d'euros de l'Agence nationale de l'habitat (A.N.A.H). Face à l'efficacité de ce dispositif, **j'ai demandé à Jacqueline Gourault** s'il est envisagé par le Gouvernement de prolonger ce programme et d'y accorder des crédits supplémentaires.

Un nouvel accord PAC pour la nouvelle programmation 2021-2027

Le 21 octobre dernier, **un nouvel accord** a été adopté pour la Politique Agricole Commune (PAC) entre les États membres européens. Après 2 jours de vives négociations, le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation Julien DENORMANDIE a su faire entendre la voix de nos agriculteurs français.

Les mesures phares :

- L'obligation de consacrer 20% des paiements directs aux écorégimes soit 1,5 milliard € par an pour la France, mesure qui s'inscrit dans l'accompagnement des agriculteurs dans la transition agroécologique.
- 2 obligations issues du verdissement
- Mise en place jusqu'à 15% de l'enveloppe de paiements directs couplés soit 1,1 milliard € par an pour la France.
- Aide à la structuration des organisations de producteurs et coopératives.
- Secteur vitivinicole prolongation de 2030 à 2040 des autorisations de plantation.
- Transparence des GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun).
- Simplification de la PAC et reconnaissance du droit à l'erreur dans la réglementation.

Nous pouvons nous féliciter de ces mesures adoptées pour la prochaine programmation de la Politique Agricole Commune 2021-2027, le cap est mis sur les défis environnementaux, la survie des agriculteurs et la souveraineté alimentaire.

Le soutien sans faille du Gouvernement au monde agricole, est un message fort et réconfortant en ces temps de crise, envoyé à nos agriculteurs.

Nous pouvons en être fiers, un accord sur une politique agricole commune, cohérente, respectueuse et d'avenir.

Visite de « La Locaux Motiv' » à Tarascon

Le 12 octobre **j'ai visité** "La Locaux Motiv", située à la gare de Tarascon. Ce lieu où se connectent les jeunes motivés et les opportunités du moment, est une véritable chance pour notre territoire. C'est pour cela que j'avais soutenu ce projet porté par Impact Jeunes auprès du Gouvernement.

Aide et soutien à la filière blé dur de la région

Je me suis associée avec mes collègues Députés de la région Provence Alpes Côte d'Azur **pour soutenir la filière blé dur** auprès du Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation Julien DENORMANDIE. Notre objectif est de convaincre notre ministre de la nécessité de retravailler l'aide couplée.

Après une visioconférence organisée entre les acteurs de la filière blé dur en zone traditionnelle de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le cabinet du Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, le suivi du dossier se poursuit et une nouvelle visioconférence avec le Ministre sera organisée le 24 novembre prochain.

Le blé dur est exclusivement destiné à la consommation humaine contrairement au blé tendre. La filière en chiffres dans notre région sud représente 21.000 emplois, 730 millions € de valeur ajoutée produite par an par 2000 producteurs dont 700 en agriculture biologique.

Projet de loi de Finances 2021 : #SoutenonsnosCCI

Le 07 octobre dernier j'ai soutenu un amendement qui fut adopté par la Commission des Finances de l'Assemblée nationale, visant **la stabilité des plafonds de ressources affectées aux C.C.I pour l'année 2021**. Cela a permis l'ouverture de négociations fructueuses entre les CCI et Bercy, et je salue l'accord entre le Gouvernement et CCI France qui repose sur le même objectif.

Accessibilité des gares d'Arles, de Tarascon et de Saint-Martin-de-Crau aux personnes à mobilité réduite

Alertée par de nombreux usagers des gares d'Arles, de Tarascon et de Saint-Martin-de-Crau sur l'absence de matériels d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, **j'ai saisi le 14 octobre dernier** le Directeur Territorial de Gares & Connexions Grand Sud pour demander quelles sont les mesures correctives envisagées par la SNCF face à cette situation problématique pour de nombreux usagers.

Revalorisation salariale de l'ensemble des agents de la fonction publique hospitalière : J'interroge Olivier VERAN

Très mobilisés pendant la crise sanitaire, les professionnels des établissements publics médicosociaux et sociaux sont aujourd'hui partagés entre l'incompréhension et la colère. Le principe d'égalité de traitement à équivalence de diplôme, de métier et de mission est un principe socle de la Fonction Publique Hospitalière. Ce principe d'égalité est aujourd'hui profondément mis à mal par le décret n° 2020-1152 du 19 septembre 2020. C'est pour cela que **j'ai interrogé Olivier Veran afin de savoir si le Gouvernement envisage une revalorisation salariale pérenne en faveur de l'ensemble des agents de la Fonction Publique Hospitalière**.

Contrat de sécurité intégrée entre l'État et la Ville d'Arles

La sécurité au quotidien fait partie des attentes fortes des arlésiennes et arlésiens. Je soutiens sans réserve la proposition de Patrick DE CAROLIS de signer **un contrat de sécurité intégrée** entre l'État et la Ville d'Arles.

Écho de l'Économie



Politique a destination des quartiers prioritaires de la Ville (QPV)

I - UNE POLITIQUE PUBLIQUE CIBLÉE TERRITORIALEMENT POUR REpondre AUX DIFFICULTÉS MULTI-SECTORIELLES CONNUES DANS LES QUARTIERS

A - Sur les quarante dernières années, la politique de la ville a été principalement consacrée à la rénovation urbaine et à la mixité sociale.

La politique de la ville est née dans les années 1980 pour répondre au « problème des banlieues » par une action publique territorialement ciblée, transversale et partenariale dans de nombreux secteurs de l'action économique (développement économique, éducation nationale, sécurité, vie sociale).

Afin de dresser un bref bilan de cette politique depuis les années 2000, celle-ci peut être résumée en deux grandes phases. En 2003, avec la création du PNRU (programme national de rénovation urbaine), la priorité des moyens a été concentrée sur la rénovation urbaine. Ainsi près de 40 mds € tous financeurs confondus ont été mobilisés. A cette approche excessivement portée sur le bâti a succédé en 2014 un renouvellement des modes d'intervention dans les quartiers par une politique plus large en matière d'intégration, de citoyenneté et de mixité sociale. C'est par exemple, la loi Égalité et citoyenneté de 2017 qui prévoit le renforcement des conditions d'application de la loi SRU, qui impose la construction de 25% de logements sociaux au x communes, en visant spécifiquement les communes dans lesquelles la demande en logement social est forte, mais où l'offre disponible est encore défallante.

B - Le développement économique et la mobilité sociale dans les quartiers restent cependant des points à améliorer.

Ainsi, les politiques publiques à destination des quartiers se sont concentrées ces quarante dernières années principalement sur le social (via la hausse des dépenses publiques) et la rénovation immobilière. En écartant le plan Borloo chiffré à 48 mds€ en 2018, le Président de la République acte un changement de paradigme et une volonté de se concentrer sur le développement économique et la mobilité sociale davantage que sur la rénovation immobilière. En d'autres termes, la solution privilégiée serait de permettre aux habitants de ces quartiers de se quitter dans une meilleure situation qu'à leur arrivée ce qui nécessite d'investir dans les flux (les habitants), plutôt que dans les stocks (les bâtiments).

II - UN EFFORT SIGNIFICATIF PORTÉ PAR LE MINISTÈRE DÉDIÉ À LA VILLE QUI DOIT S'APPLIQUER CONCRÈTEMENT DANS LA CIRCONSCRIPTION DU PAYS D'ARTES

A - Avec un budget en hausse de 10%, la politique de la ville sera renforcée en 2021, la crise sanitaire affectant particulièrement les QPV.

C'est dans ce sens que la ministre déléguée à la politique de la ville, Madame Nadia HAL nous a présenté sa feuille de route dans le cadre du projet de loi de finances pour 2021 et du plan de relance. Ses principaux axes sont l'emploi, l'éducation et la rénovation urbaine. Partant du constat que le confinement a affecté de manière particulière nos quartiers (promiscuité dans les logements, fracture numérique, difficultés d'accès au soin), un effort supplémentaire a été décidé. Il se concrétise par une hausse de 10% (un demi-milliard d'euros) du budget de la politique de la ville porté dans le programme 147.

Parmi les initiatives les plus significatives, un Fond d'Urgence Quartiers solidaires (20 millions € dont 1 million € pour les Bouches-du-Rhône) a été créé pour soutenir les associations. Son enveloppe a été territorialisée et déléguée intégralement aux préfets pour être mis en œuvre rapidement.

B - Mon action en faveur des quartiers consiste à m'assurer d'une application territoriale des dispositifs nationaux en matière d'aide aux associations comme en termes de formation professionnelle et d'apprentissage.

Ainsi, par un courriel adressé à la Préfète à l'égalité des chances, je suis venue en soutien des associations de ma circonscription pour m'assurer que le Pays d'Artes puisse bénéficier des fonds du Gouvernement.

De manière générale, j'y veillerai pour l'ensemble des dispositifs mis en place par la politique de la ville, notamment en matière de formation et d'apprentissage, où les dispositifs doivent être davantage accessibles aux habitants des trois QPV de la circonscription : Barriol, Griffeuille, Le Trébon.



Liens utiles :

- D.I.R.E.C.C.T.E : [en cliquant ici](#)
- C.C.I du Pays d'Artes : [en cliquant ici](#)
- U.R.S.S.A.F : [en cliquant aussi](#)
- Pôle Emploi : [en cliquant ici](#)

Informations locales



**Pour tout trouver
autour de vous !**

**Choisissez de
consommer local.**

**Rencontrez vos
commerçants.**

**Découvrez
des produits
exclusifs.**

**Abonnez-vous
et recevez
les notifications
de vos établissements
préférés !**

Disponible sur



Mobilisés à vos côtés



Mon équipe et moi-même sommes pleinement mobilisés pour conseiller, orienter et accompagner les citoyens et les entreprises dans leurs démarches :

- **Marion BISCIONE** chargée des questions relatives à la pêche, à l'agriculture et à l'élevage.
marion.biscione@clb-an.fr
- **Grégory PENIAS** chargé de la communication, des relations presse et médias, des questions relatives à l'Éducation, aux Solidarités, à la Santé et à la Politique de la Ville.
gregory.penias@clb-an.fr
- **Adrien PORQUET** chargé des questions économiques des relations institutionnelles à l'Assemblée nationale.
adrien.porquet@clb-an.fr
- **Adrien VINCENTELLI** chargé des questions culturelles et des relations institutionnelles locales :
adrien.vincentelli@clb-an.fr

INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

**PROTÉGEONS-NOUS
LES UNS LES AUTRES**

Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000

ALERTE CORONAVIRUS COVID-19

COMMENT SE LAVER LES MAINS ?

30
secondes

Se laver les mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes est la mesure d'hygiène la plus efficace pour prévenir la transmission de tous les virus.

Si vous n'avez pas d'eau et de savon, faites la même chose avec du gel hydro alcoolique.

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000